



Bureau du Comité Directeur du DISTRICT du CHER de FOOTBALL Réunion du 20 Novembre 2017



Le Bureau du Comité Directeur s'est réuni le mardi 20 Novembre 2017 à 17 h 40 au siège du District du Cher, sous la présidence de Monsieur Antonio TEIXEIRA.

Présents (es): Mrs BELHADJ Alain, HERRERO Paul, GUERIN Patrick, JACQUET Yves, ROSSIGNOL Eric et TERMINET Marc.

Excusé : Mr DEMAY Francis.



1 - Informations et Communications du Président

1-1 Liste des Courriers reçus :

Nous avons reçu plusieurs demandes pour accueillir des élèves de 3^{ème} dans le cadre d'un stage de découverte en entreprise et en coordination technique, nous avons retenus et dispatchés les élèves par tuteur.

- + FERRERO Mathéo du 20 au 24 novembre 2017 => Sébastien LEMERCIER
- + DA SILVA Milan du 27 novembre au 1^{er} décembre 2017 => Sébastien LEMERCIER
- + DAUTIN Yann du 18 au 22 décembre 2017 => Jérôme SIRE
- + LAADJEL Yanis du 18 au 22 décembre 2017 => Équipe Administrative
- + GITTON Hugo du 16 au 19 janvier 2018 => Emmanuel CAINER
- + LANDRY Mathis du 23 au 26 janvier 2018 => Équipe Administrative
- + VILLATTE Maxence du 29 janvier au 02 février 2018 => Jérôme SIRE
- + DORAT Arthur du 12 au 16 février 2018 => Emmanuel CAINER
- + GOBLET Antonin du 19 au 23 février 2018 => Sébastien LEMERCIER

- Pris connaissance des courriers de Monsieur Pierre THIGOULET, Maire de CHALIVOY MILON, et de Madame Laurence JANVIER, 1^{ère} Adjointe, concernant des problèmes d'alimentation d'eau dans la douche du vestiaire arbitre.

- Courrier du Conseil Départemental du Cher en date du 31 octobre dernier nous informant d'un prochain virement de 400,02 € suite à la remise de coupons d'aide à la licence envoyés par 2 clubs au titre de la saison 2016-2017.

1-2 Informations FFF-LFA

- Pris note du 23^{ème} numéro de notre newsletter relative à l'actualité en droit social, accompagnée d'un modèle de contrat de travail intermittent à durée indéterminée, comme évoqué en page 3 de cette newsletter.

- Pris connaissance du compte rendu de la Commission Fédérale du FAFA du 29 septembre dernier, et de deux décisions nous concernant :

- + **BOURGES FOOT** : Annulation de la subvention pour l'acquisition d'un minibus, car le club n'a pas pu justifier de démarches auprès du concessionnaire afin de faire l'acquisition du véhicule.

Il devra constituer un nouveau dossier.

- + **Mairie de LEVET** : Demande de la Mairie sollicitant un nouveau report de l'échéance de la subvention faisant suite à un retard des travaux.

Compte tenu des éléments fournis, la Commission accorde exceptionnellement un délai supplémentaire jusqu'au 31 décembre 2017. Aucune autre prorogation ne sera accordée. Passé ce délai, cette subvention sera annulée.

1-3 Informations LIGUE CENTRE VAL DE LOIRE :

- Pris note des décisions de la Commission Fédérale des Terrains et Installations Sportives suite à la réunion du groupe de travail « Classement des Terrains et Installations Sportives » de la Ligue Centre-Val de Loire du 10 octobre 2017 :

✚ **BOURGES – STADE YVES DU MANOIR 1 – NNI 180330201**

L'éclairage de cette installation est classé en niveau E4 jusqu'au 18/12/2017

Eclairement moyen horizontal : 336 lux – Facteur d'uniformité : 0.73 – Rapport Emini/Emaxi : 0.58.

La CFTIS confirme le classement de l'éclairage de cette installation en E3 jusqu'au 18/12/2018.

✚ **SAINT-DOULCHARD – STADE DES VERDINS – NNI 182050101**

L'éclairage de cette installation est classé en niveau E4 jusqu'au 12/06/2017

Eclairement moyen horizontal : 317lux – Facteur d'uniformité : 0.75 – Rapport Emini/Emaxi : 0.52.

La CFTIS confirme le classement de l'éclairage de cette installation en E4 jusqu'au 12/06/2018.

✚ **SAINT-GERMAIN DU PUY – STADE HENRI LUQUET – NNI 182130101**

L'éclairage de cette installation est classé en niveau E4 jusqu'au 22/07/2017

Eclairement moyen horizontal : 298 lux – Facteur d'uniformité : 0.80 – Rapport Emini/Emaxi : 0.52.

La CFTIS confirme le classement de l'éclairage de cette installation en E3 jusqu'au 22/07/2018.

✚ **SAINT-AMAND MONTROND – STADE ALPHONSE GESSET – NNI 181970101**

L'éclairage de cette installation est classé en niveau E4 jusqu'au 13/09/2017

Eclairement moyen horizontal : 286 lux – Facteur d'uniformité : 0.73 – Rapport Emini/Emaxi : 0.51.

La CFTIS confirme le classement de l'éclairage de cette installation en E3 jusqu'au 13/09/2018.

1-4 Charte de comportements:

Un modèle de chacune des différentes chartes de comportements a été mis à disposition des Clubs sur notre site internet et présenté lors des réunions de secteurs.

Une de celles-ci concerne un engagement du Président à mettre en place ce dispositif dans son club, un exemplaire est à retourner au District afin de faire valoir un éventuel recours auprès de la Commission « Touche Pas à mon Foot » lors d'une demande de réduction de sanction qui sera convertie en **Travail Educatif** dans son Club.

Cet engagement par cette charte **est un critère qui rentre aussi dans les récompenses lors des Etoiles du Football Départemental.**

Nous avons reçu 5 nouvelles chartes supplémentaires (28 reçues à ce jour) :

- ✚ US PLOU (Vétérans)
- ✚ AS BENGY-SUR-CRAON (Vétérans)
- ✚ A. S. DES INDOCHINOIS / EURASIENS DU CHER (D3)
- ✚ USA LURY MÉREAU (D2)
- ✚ SL CHAILLOT VIERZON (D3)

1-5 Acquisition d'un nouveau véhicule :

Le Président sollicite l'accord du Bureau pour l'acquisition d'un nouveau véhicule en remplacement du BERLINGO par un « **VOLKSWAGEN CADDY MAXI 2.0 TDI 102 Trendline 5 Places** » pour un montant de **21 274,00 € TTC.**

Le District bénéficie d'une aide de la Fédération dans le cadre du Fonds d'Aide au Football Amateur de 50% et de la Région de 40% du coût, le solde sera financé par la vente de l'actuel véhicule.

=> **L'ensemble du Bureau du Comité Directeur donne l'accord au Président d'entreprendre les démarches nécessaires à cette acquisition**

1-6 Point sur les licences :

- Le Nombre de licences pour la saison 2017/2018 au 18 Novembre 2017 est de **10 113**, soit un retard d'enregistrement de **- 1,43 %** par rapport à la saison 2016/2017 à la même date.

On peut noter un retard sur le football d'animation de **-3%**, sur les U14F/U15F **-33 %**, sur U12F/U13F **- 11%**, sur les U18-U19 **-5%** et le futsal **- 62%** (conséquence des centres privés).
Devant cette baisse la Commission Féminine a mis en place un plan de développement du « **Football Féminin** » s'appuyant sur la visite de chaque club disposant d'une section féminines seniors à 8.

Statistiques licences - District 18.

De date à date au 18 Novembre 2017

Catégorie	18/11/2016				30/06/2017				18/11/2017				Différence	%	% Fidél.
	Nvelle	Renou	Mut	Total	Nvelle	Renou	Mut	Total	Nvelle	Renou	Mut	Total			
Fédérale / Senior	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	1	0%	0%
Libre / Senior	531	2308	445	3284	634	2387	496	3517	530	2191	526	3247	-37	-1%	77%
Libre / U19 - U18	79	275	68	422	93	286	80	459	74	282	45	401	-21	-5%	71%
Libre / U17 - U16	72	293	75	440	88	298	83	469	81	306	69	456	16	4%	80%
Libre / U15 - U14	93	402	64	559	102	406	68	576	70	481	61	612	53	9%	94%
Libre / U13 - U12	101	538	72	711	116	541	80	737	105	552	74	731	20	3%	85%
Libre / Football d'animation	899	1120	142	2161	1017	1135	151	2303	738	1228	123	2089	-72	-3%	59%
Libre / Senior F	47	106	31	184	69	114	33	216	53	143	26	222	38	21%	78%
Libre / U18 F - U17 F - U16 F	21	79	13	113	27	80	15	122	17	82	12	111	-2	-2%	77%
Libre / U15 F - U14 F	28	55	12	95	33	56	12	101	14	43	7	64	-31	-33%	50%
Libre / U13 F - U12 F	20	35	6	61	23	38	7	68	13	36	5	54	-7	-11%	60%
Libre / Football d'animation F	82	56	4	142	90	57	4	151	65	59	4	128	-14	-10%	42%
Futsal / Senior	28	97	4	129	40	104	5	149	6	43	0	49	-80	-62%	29%
Futsal / U19 - U18	1	1	0	2	1	1	10	12	0	0	0	0	-2	-100%	0%
Futsal / U17 - U16	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%	0%
Futsal / U15 - U14	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%	0%
Futsal / U13 - U12	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%	0%
Futsal / Senior F	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0%	0%
Futsal/Football d'animation	1	0	0	0	1	0	0	1	1	0	0	1	1		0%
Foot Loisir / Foot Loisir	3	11	0	14	6	12	0	18	6	10	0	16	2	14%	56%
Dirigeant / Dirigeant	385	1035	0	1420	434	1057	0	1491	368	1053	0	1421	1	0%	71%
Dirigeant / Dirigeante	72	188	0	260	83	192	0	275	69	189	0	258	-2	-1%	69%
Arbitre / Arbitre	8	90	5	103	14	90	6	110	5	88	13	106	3	3%	92%
Technique / Régional	3	20	0	23	3	21	1	25	10	16	2	28	5	22%	72%
Technique / National	2	7	0	9	2	7	0	9	1	2	5	8	-1	-11%	78%
Educateur Fédéral / Educateur Fédéral	21	98	6	125	25	102	7	134	17	86	3	106	-19	-15%	66%
Animateur/Animateur	2	0	0	2	2	0	0	2	3	1	0	4	2	100%	50%
Total	2499	6814	947	10260	2903	6984	1058	10945	2247	6891	975	10113	-147	-1,43%	72%

1-7 Dossiers « FAFA »:

- Quatre dossiers viennent d'être déposés auprès de la Commission Régionale:

➔ **Communauté de Communes de Vierzon-Sologne-Berry :**

✚ Sécurisation d'une installation, remplacement des mains courantes sur le stade de GENOUILLY, pour un montant de travaux de 18 196,11€ HT => **demande d'aide FAFA de 5 000 €.**

✚ Sécurisation d'une installation, remplacement des mains courantes sur le stade de SAINT-GEORGES-SUR-LA-PRÉE, pour un montant de travaux de 5 559,38€ HT => **demande d'aide FAFA de 2 779,00 €.**

➔ **STADE SAVIGNY-EN-SANCERRE :** Acquisition d'un minibus (montant 32 087,00 €)=> **demande d'aide FAFA 14 878,00 €.**

➔ **E.S. TROUY :** Acquisition d'un minibus (montant 31 425,00 €) => **demande d'aide FAFA 14 547,00 €.**

1-8 DEMANDE DE L'OL MEHUNOIS

Le club de l'OL MEHUNOIS demande à jouer toutes ses rencontres seniors le samedi soir.

Par son délibéré du 08/11/2017 (PV), la Commission de Discipline du District a décidé, en son Article 1 :

d'imposer au club de MEHUN S/YEVRE OL, la présence minimum de deux stadiers, licenciés majeurs du club, parfaitement identifiés par le port distinct d'une chasuble, dont le rôle sera, à chaque rencontre de D1, disputée en nocturne, d'accompagner à l'issue du match les officiels

ainsi que l'équipe visiteuse de la sortie des vestiaires au club-house ou jusqu'à leurs véhicules, et de laisser l'éclairage allumé sur l'ensemble du site pendant et après la rencontre pour que les officiels et le club visiteur sortent en toute sécurité.

=> Le Bureau du Comité Directeur du District a décidé ce jour d'étendre cette disposition, à effet immédiat, à toutes les rencontres de championnat ou de coupe, disputées dans les mêmes conditions par les autres équipes du club.

Un non-respect des règles établies entraînera de facto l'annulation pure et simple de cette autorisation pour l'ensemble des équipes engagées et ne dispensera pas le club de sanctions éventuelles.

1-7 Point sur le Challenge FAIR-PLAY :

Le Président fait un point sur les différents classements Fair-Play au 17 novembre 2017. Pour rappel, ce challenge détermine les éventuelles montées et descentes en fin de saison sportive.

=> Le Comité Directeur valide ces classements, ils seront adressés par mail à tous les clubs.

1-8 Agenda des Comités de Direction + Réunions de Bureau + AG :

Le Président rappelle l'agenda des réunions proposées qui débuteront à 18h15 :

- ✚ 18 Décembre 2017 => Comité Directeur
- ✚ 15 Janvier 2018 => Comité Directeur
- ✚ 05 Février 2018 => Bureau du Comité Directeur
- ✚ 05 Mars 2018 => Comité Directeur
- ✚ 09 Avril 2018 => Bureau du Comité Directeur
- ✚ 07 Mai 2018 => Comité Directeur
- ✚ 04 Juin 2018 => Bureau du Comité Directeur
- ✚ 18 Juin 2018 => Comité Directeur
- ✚ 29 Juin 2018 => Assemblée Générale d'été à TROUY

=> Divers:

- La soirée des « Étoiles du Football » aura lieu le 1^{er} juin 2018 au Centre de Congrès à Vierzon.
- Une demande du Club de l'AV. DE LA SEPAINE nous a été transmise pour l'organisation de l'Assemblée Générale du District le 06 octobre 2018 à Soye-en-Septaine => **Le Bureau du Comité Directeur donne son accord.**

2 - Courriers et Demandes des Clubs

=> Courriers:

- Courriel du club de l'A.S. LÉRÉ nous informant du changement de Bureau suite à leur Assemblée Extraordinaire du 18 septembre dernier.

=> Demande d'Ententes:

- Les Clubs de l'Entente Cantonale Angillonnaise et du FC JARS sollicitent l'accord pour jouer en entente en catégorie U11, le club de l'Entente Cantonale Angillonnaise en sera le club support.
=> **Le Bureau du Comité Directeur valide cette entente, sous réserve d'être conforme à l'Article 39bis alinéa 1 des Règlements Généraux de la FFF.**

[Fin de la réunion à 19h30](#)

Le Président,



Antonio TEIXEIRA

Publié le 24 novembre 2017